



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Rennes, le 13 octobre 2025

Le directeur

Réf :

Service Infrastructures, sécurité, transports
Division mobilités durables

Madame Martine Viart
Présidente de la commission d'enquête

Affaire suivie par : Nathalie Gourtay
Tél. : 02 99 33 44 90
Courriel : nathalie.gourtay@developpement-durable.gouv.fr
Objet : consultation publique sur le dossier d'autorisation
environnementale de la RN 164 à Guerlédan
PJ : dossier révisé : volets A, B et C

Madame la Présidente de la commission d'enquête,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier d'autorisation environnementale de l'opération de mise à 2x2 voies de la RN 164 dans le secteur de Guerlédan, révisé suite aux avis des services et à la consultation du public qui s'est déroulée du 26 juin au 26 septembre 2025.

En effet, comme je vous l'indiquais dans mon courrier de réponse à votre procès-verbal de synthèse, la prise en compte des remarques et avis, et des réponses apportées par le maître d'ouvrage, nécessitaient, pour apporter de la clarté aux services et au public, la révision du dossier déposé en avril 2025. Cette révision du dossier suite à la consultation du public est rendue possible par la procédure « parallélisée » instituée par la loi Industrie Verte du 23 octobre 2023. Le dossier révisé traduit les réponses apportées par le maître d'ouvrage aux observations notamment du CNPN, de l' OFB et de la CLE, et facilitera la poursuite de l'instruction.

Je vous prie, Madame la Présidente, d'agrérer l'expression de ma considération distinguée.